



Les fiches pratiques de l'ADIL du Finistère

Propriétaire occupant, je souhaite effectuer des travaux d'économie d'énergie dans mon logement. A quelles aides pourrais-je prétendre ?

Un certain nombre de subventions ou de prêts sont susceptibles de vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie.

Cette fiche recense les principales aides auxquelles vous pourriez prétendre.

A noter : ces aides sont toujours accordées sous un certain nombre de conditions.

■ Vérifiez tout d'abord si vous pouvez prétendre à des subventions !

- Les subventions ANAH et le programme « Habiter mieux » <https://tinyurl.com/yav2cbe7>
- Les aides locales dans le Finistère <http://tinyurl.com/jcv3x9r>
- Les subventions des caisses de retraite – *en général réservées aux personnes retraitées* - consultez votre caisse de retraite

■ Des prêts à taux attractif peuvent également vous permettre de financer vos travaux.

- L'éco-prêt à taux 0 <https://tinyurl.com/y96dtbxv>
- Le prêt amélioration de l'habitat CAF - MSA <http://tinyurl.com/prim9vj>
<https://tinyurl.com/y7z13eoc>
- Des prêts qui diffèrent selon votre statut (fonctionnaire, salarié du secteur privé...)
 - Le prêt travaux d'action logement
 - Pour les entreprises du secteur non agricole* <https://tinyurl.com/y8kif8a7>
 - Pour les entreprises du secteur agricole* <https://tinyurl.com/y8khmtz5>
 - Le prêt amélioration de l'habitat du CNAS <http://tinyurl.com/qam73so>
 - Le prêt travaux du ministère de la défense <http://tinyurl.com/hdeu8jx>
 - Les prêts des caisses de retraite ou mutuelle
Consultez votre caisse de retraite et votre mutuelle
- L'éco-prêt développement durable proposé par les banques (prêts LDD) [Consultez les banques distribuant ce produit](#)

- Les prêts des distributeurs d'énergie ou des professionnels du chauffage
 - GRDF <https://tinyurl.com/ydq7worw>
 - EDF <http://tinyurl.com/pptmyzx>
 - Divers prêts proposés par les professionnels de la filière chauffage et isolation *Informez vous auprès de vos installateurs*
- Le micro-crédit Habitat peut également répondre à certains besoins <http://tinyurl.com/k5hskyb>

■ N'occultez pas les aides de nature fiscale auxquelles vous pouvez bénéficier !

- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique <http://tinyurl.com/ju3do6o>
- Les exonérations temporaires de taxe foncière pour les logements économes en énergie <http://tinyurl.com/kkrqe7a>
- La TVA à taux réduit sur les travaux <http://tinyurl.com/hqbtldr>

■ Pensez également aux aides générées par les certificats d'économie d'énergie

- Primes, prêts à taux bonifiés, réalisation d'audits personnalisés... <http://tinyurl.com/3rgdnua>

**Attention non cumulable avec les aides du programme « Habiter Mieux –sérénité» de l'ANAH !
Informez-vous au préalable avant de céder vos certificats d'économie d'énergie**

- ☞ Pour comparer les primes énergies : <http://www.nr-pro.fr>
Dossier à constituer avant même de signer vos devis !

■ Le chèque énergie peut vous permettre de régler une partie des travaux <https://chequeenergie.gouv.fr/>

■ Pour trouver des professionnels « RGE » près de chez vous <http://tinyurl.com/lgb9755>

Les adresses URL figurant sur cette fiche sont réduites pour des raisons de commodité. Vous pourrez retrouver cette fiche, sur notre site internet www.adil29.org, munie de liens « cliquables » afin de faciliter vos recherches dans la rubrique « Actualités ».

Pour en savoir plus nous vous invitons à nous consulter sur l'un de nos centres ou à l'occasion de l'une de nos [permanences](#) dans le département

A jour au 1.06.2018

23, rue Jean Jaurès
29000 QUIMPER

Tél. 02.98.46.37.38
Internet : www.adil29.org

14, bd Gambetta
29200 BREST